



Communiqué de presse
30 août 2021

La CAPEB et GRDF : un nouveau partenariat en faveur de l'usage du gaz et de l'efficacité énergétique dans les bâtiments

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et GRDF, principal distributeur de gaz en France, ont renouvelé leur partenariat visant à favoriser l'usage du gaz et la sobriété énergétique. Depuis plus de 10 ans, la CAPEB et GRDF accompagnent les entreprises artisanales du bâtiment vers une utilisation optimale du gaz dans un contexte d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et de verdissement du gaz. Ce 5^e partenariat s'inscrit dans un contexte réglementaire en mouvement qui vise l'objectif national de la neutralité carbone en 2050.



Avec la signature de ce contrat de partenariat, Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB, et Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, renouvellent leurs engagements visant notamment à :

- Poursuivre la mise en œuvre du projet « changement de gaz dans les Hauts-de-France » afin de mobiliser les entreprises artisanales auprès de GRDF et des clients gaz concernés ;
- Mener des actions de sensibilisation et de communication autour des gaz verts et des solutions gaz innovantes comme les Pompes à Chaleur (PAC) hybrides, notamment dans le cadre de l'offre FACILIPASS mise en œuvre par la CAPEB ;
- Accompagner les entreprises dans leur certification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE), à travers la qualification Éco Artisan® ;
- Conduire des actions dans le domaine de l'efficacité énergétique ;
- Se mobiliser conjointement pour favoriser auprès des entreprises l'utilisation du BioGNV/GNV, carburant de critère 1, permettant l'accès aux Zones à Faibles Emissions (ZFE) ;
- Mettre en place des actions d'accompagnement des professionnels du gaz, notamment en matière de sécurité des installations gaz,
- S'appuyer sur la hotline gratuite Cegibat, relative aux questions réglementaires sur le gaz dans les bâtiments.

La CAPEB et GRDF poursuivent leurs échanges de bonnes pratiques et d'expertises au niveau national et local.

Pour **Jean-Christophe Repon**, « Enrichir les compétences des installateurs en matière de raccordement au gaz voilà l'objectif qui nous anime au travers de ce partenariat depuis 12 ans. Ce partenariat historique nous a permis d'affiner nos engagements grâce aux retours d'expérience de nos adhérents. C'est un véritable succès car les entreprises artisanales du bâtiment sont aujourd'hui davantage engagées et informées sur les solutions gaz performantes dans le cadre notamment de la rénovation énergétique des bâtiments. »

Pour **Laurence Poirier-Dietz**, « Ce partenariat de longue date nous permet de mutualiser nos expertises respectives afin de favoriser le déploiement de technologies innovantes telles que la PAC hybride. Ce 5^e partenariat illustre nos engagements communs à faire du gaz, une énergie essentielle dans le secteur du bâtiment, et plus encore une énergie d'avenir grâce à l'essor des gaz verts. »

Crédit photo : GRDF – de gauche à droite : Frédéric Martin, directeur général adjoint de GRDF, Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB, Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, Jean-Claude Rancurel, président de l'UNA Couverture-Plomberie-Chauffage

À propos de la CAPEB

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment à qui appartient la filiale BÉRANGER DÉVELOPPEMENT, lequel dénombre :

557 306 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 99% des entreprises du Bâtiment, 651 011 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment, 56 093 apprentis, soit 77% des apprentis du Bâtiment. Ces entreprises réalisent 86,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 60% du CA du secteur du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2020 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (202 759 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contacts presse

CAPEB

Hopscotch : Alice Augeraud - 01 58 65 00 54 – aaugeraud@hopscotch.fr

Isabelle Planchais - 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

GRDF

Service presse GRDF : 01 71 19 18 11 - grdf-nat-presse@grdf.fr
